

**LESSAY****Usagers d'Engins Nautiques : balisage du chenal de la cale sud**

Samedi 30 octobre, 35 adhérents assistaient à la première assemblée générale de l'Association des Usagers d'Engins Nautiques de Pirou (AUENP) créée au mois d'août. Le président, Arnauld Thiébot, rappelait l'historique de l'AUENP fondée en partie sur des rumeurs persistantes quant à la remise en cause du stationnement des tracteurs sur l'estran.

Après avoir donné son accord pour la mise en place du balisage du chenal d'embarquement de la cale sud, le maire, Noël Augrandjean, se félicitait de la création de l'AUENP : " Cependant, pour cette cale, il n'existe aucune trace de concession d'utilisation du domaine public maritime.

Il incombera donc au conseil municipal d'essayer de régler ce problème avec les autorités avant d'envisager des travaux". Après avoir fixé la cotisation annuelle à 6€, l'assemblée décidait de mettre en place un code de bonne conduite entre les usagers de l'estran ainsi que de rejoindre les 18

associations manchoises du Comité Manche de la Pêche Maritime de Loisirs dont le but est la défense de la pêche de loisir. Le CMPL50 est affilié la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France. " Cet organisme est présent dans toutes les négociations avec les pouvoirs publics concernant les droits des pêcheurs plaisanciers. Son expertise judiciaire sera précieuse" expliquait le président.

Le bureau de l'AUENP se compose du président Arnauld Thiébot, du vice-président Roger Mauduit, du secrétaire Alain Canu et du trésorier Pierre Yon chargé de la collecte des cotisations. Le contacter au 57, rue des hirondelles à Pirou-plage ou au 02 33 46 43 96.